

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2015

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 30 mars 2015, à 9 h 5, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents :

Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Laurent PROULX (par conférence téléphonique)
Suzanne VERREAULT
Patrick VOYER

Sont absents :

Yvan BOURDEAU
Anne CORRIVEAU
France HAMEL
Myriam RÉGNIER

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :

Stéphanie DESCHÈNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 15-40

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption du règlement n° 319 – concernant le programme de reconditionnement des autobus articulés

CONSIDÉRANT le programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017 qui prévoit une somme de 8 927 800\$ pour la réalisation d'un programme de reconditionnement des autobus articulés;

CONSIDÉRANT que le mode d'opération du service Métrobus amène une utilisation accrue des véhicules articulés, d'en moyenne 70 % de plus de kilomètres qu'un véhicule régulier, sur une période de seize (16) ans;

CONSIDÉRANT que l'objectif de ce programme de reconditionnement est d'assurer la disponibilité et la fiabilité des autobus articulés, la planification des interventions de reconditionnement des composantes mécaniques en mode préventif est essentielle;

CONSIDÉRANT l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 15-41

Sur proposition de M. Laurent Proulx, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter le règlement n° 319 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 6 212 000 \$ concernant le programme de reconditionnement des autobus articulés, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° 2 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, et de le transmettre, pour approbation, au conseil d'agglomération de Québec et au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, les sommes requises pour le financement des emprunts étant prévues au budget 2015 et intégrées au service de la dette des années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

Résolution d'attribution des contrats à intervenir au regard du règlement n° 319

Résolution 15-42

Sur proposition de M. Laurent Proulx, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'autoriser l'attribution des contrats et les dépenses afférentes aux contrats à intervenir pour la réalisation du projet visé par le règlement n° 319, et ce, après son approbation par les instances prescrites par la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Adoptée à l'unanimité

3. Levée de l'assemblée

Résolution 15-43

Sur proposition de M. Patrick Voyer, appuyée par M. Laurent Proulx, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 9 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale